



Bruxelles, le 22 novembre 2016

Les syndicats militaires rencontrent le Président du Comité national des Pensions

À la demande des quatre syndicats représentatifs du personnel militaire, M. Paul Windey, Président du Comité national des Pensions (CNP), a reçu aujourd'hui leurs délégations.

Au cours de l'entretien, il est encore une fois apparu que le ministre de la Défense Steven Vandeput a omis de défendre la spécificité du métier militaire auprès du CNP.

Suite à l'entrevue de ce jour, le front commun syndical a pu, pour une première fois, clarifier le caractère très spécifique du métier militaire. Le Président n'a pu à son tour que communiquer les travaux du comité des pensions et donner une explication à propos des quatre critères génériques relatifs au métier lourd.

La rencontre a toutefois déjà clarifié deux éléments :

- La mission du Président du CNP se limite strictement à l'aspect des 'métiers lourds'. Toutefois, M. Windey a pris en compte les divers éléments pertinents relevés renforçant la spécificité du métier de militaire et ce, afin de les communiquer au bureau du CNP.
- Le débat sur les métiers lourds et leur concrétisation ne poursuivent pas comme but la valorisation de l'attractivité d'une carrière.

Il reste pourtant encore l'une ou l'autre incertitude. Les travaux autour du développement ultérieur des métiers lourds sont en effet à l'arrêt, jusqu'à ce que le gouvernement décide de l'enveloppe budgétaire dans le cadre de ces métiers lourds. Il demeure donc ici encore un certain nombre d'éléments flous dont, entre autres, la concrétisation réelle des critères 'métiers lourds', ainsi que leurs conséquences.

Nous faisons donc de nouveau appel au Premier ministre Charles Michel pour le rencontrer dans les plus brefs délais. En effet, pour le front commun syndical, il ne fait aucun doute que tant que la lumière n'a pas été totalement faite à l'issue du débat sur les métiers lourds, toute autre mesure évoquée touchant les pensions doit être suspendue.

Enfin, une lettre a été envoyée aux ministres de la Défense et des Pensions afin de connaître le résultat de leur entrevue du 21 novembre 2016.

Edwin Lauwereis
0476/34 30 63

Luc Maes
0478/24 20 52

Yves Huwart
0477/54 47 60

Walter Van den Broeck
0494/63 60 45

